

République Française
Département Loire-Atlantique
Marsac-sur-Don

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/03/2021
Et
Publication ou notification du :

L'an 2021, le 26 Février à 17:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/02/2021.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MONNIER Sarah à Mme FIOT Nathalie, WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, MM : NAËL Benoît à M. De TROGOFF Hervé, POUPARD Dominique à M. De TROGOFF Hervé

Absent(s) : Mmes : BOURDEAU Odile, DELORME Julie, GELLÉ Bérangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommée secrétaire : M. COUROUSSÉ Gilles

2021_008 – Vote du budget principal 2021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 9 février 2021 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 092 020,00 €

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 011 - Charges à caractère général	350 460,00
Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés	348 350,00
Total 014 - Atténuations de produits	2 500,00
Total 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	80 000,00
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000,00
Total 65 - Autres charges de gestion courante	279 510,00
Total 66 - Charges financières	17 000,00
Total 67 - Charges exceptionnelles	1 200,00
Total général	1 092 020,00

Recette de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	70 572,34
Total 013 - Atténuations de charges	1 274,95
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00
Total 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 352,71
Total 73 - Impôts et taxes	549 620,00
Total 74 - Dotations, subventions et participations	451 200,00
Total 75 - Autres produits de gestion courante	7 000,00
Total général	1 092 020,00

Dépenses et recettes d'investissement : 824 892,31 €

Dépenses d'investissement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 020 - Dépenses imprévues (investissement)	49 500,00
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	88 331,24
Total 20 - Immobilisations incorporelles	59 000,00
Total 21 - Immobilisations corporelles	458 387,00
Total 23 - Immobilisations en cours	162 674,07
Total général	824 892,31

Recettes d'investissement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	84 643,31
Total 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 000,00
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	384 849,00
Total 13 - Subventions d'investissement	42 400,00
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00
Total général	824 892,31

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 044-214400913-20210226-2021_008-BF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Vu l'avis de la commission des finances du 9 février 2021,

Vu le projet de budget primitif 2021 présenté,

D'APPROUVER le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 1 092 020,00 €,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement pour 824 892,31 €.

A l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :



En mairie, le 02/03/2021
Le Maire


Hervé de TROGOFF

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le



ID : 044-214400913-20210226-2021_008-BF